



Premier prix de thèse du Collège des Economistes de la Santé

Le Collège des Economistes de la Santé crée, à partir de 2025, un prix de thèse pour encourager et valoriser la recherche des jeunes docteur(e)s ayant soutenu une thèse en économie de la santé au cours des trois dernières années.

Doté d'une **dotacion de 500 euros**, ce prix distinguera les jeunes chercheuses et chercheurs dont les résultats contribuent significativement à la recherche académique en économie de la santé et / ou permettent d'éclairer les politiques publiques de santé en France ou à l'étranger. Le ou les lauréat(s) sera (seront) invité(s) à rédiger un court article résumant la thèse de doctorat et ses implications, qui alimentera le blog du Collège des Economistes de la Santé.

Quelles conditions pour concourir ?

- Être titulaire d'un diplôme de doctorat en économie tel que défini à l'article L. 612-7 du Code de l'éducation (les thèses d'exercice ne sont pas admises à la candidature) ;
- **Avoir soutenu une thèse de doctorat en France entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2024**

Composition du jury et processus de sélection

Chaque candidature sera évaluée par au moins deux membres d'un **jury composé d'académiques et d'institutionnels**. Le lauréat sera désigné à l'issue d'une séance plénière. Les candidatures seront jugées en fonction de leurs qualités scientifiques, l'originalité du sujet ou de l'approche (théorique ou empirique), et la contribution au débat public.

Comment concourir ?

Les pièces suivantes sont attendues :

- Un fichier .pdf comprenant la version finale de la thèse, telle que déposée auprès de l'université après la soutenance
- Les avis rédigés des rapporteurs de la thèse (également nommés pré-rapports)
- Le rapport de soutenance
- La copie du diplôme de doctorat ou, à défaut, une attestation de réussite
- Une lettre de candidature en français, adressée au jury, d'un maximum de cinq pages dans laquelle le candidat insistera sur la façon dont sa thèse contribue à la recherche académique en économie de la santé et / ou apporte un éclairage nouveau pour la définition des politiques de santé. Elle comprendra également la liste des publications associées à la thèse.

Ces pièces sont à transmettre **en un seul dossier .zip intitulé NOM_PRENOM** en mentionnant **l'objet « candidature prix de thèse du CES »** au plus tard le **10 janvier 2025**, par voie électronique à l'adresse suivante : prixdethese@ces-asso.org.

Le prix de thèse du Collège des Economistes de la Santé sera remis le 29 avril 2025 à l'Université Paris Nanterre au cours de la Journée des Doctorants en Economie de la Santé.